Nantes : 5 ans de prison pour trois faux policiers au lourd casier judiciaire qui volaient des personnes âgées

02/03/2023 à 9h15



Le tribunal correctionnel de Nantes a condamné mercredi 1er mars au soir à cinq ans de prison trois hommes, issus de la communauté des gens du voyage, qui se déguisaient en policiers pour tromper leurs victimes, le plus souvent des personnes âgées. Les trois prévenus, un père de 55 ans, son fils de 31 ans et un troisième homme de 34 ans, marié à la nièce du premier, ont été reconnus coupables de vols aggravés et de transport d'arme. Les voleurs, munis d'une fausse carte professionnelle de police, d'un brassard ou d'une casquette se présentaient au domicile de leurs victimes en faisant croire qu'ils voulaient prévenir des cambriolages. Les trois accusés affichaient respectivement 19, 9 et 20 condamnations sur leur casier judiciaire.

Ces vols ont été commis entre juillet et octobre 2022 dans diverses communes de Loire-Atlantique (La Baule, Pornichet, Vertou, Saint-Herblain, etc.) et du Maine-et-Loire, principalement au préjudice de personnes âgées. Le mode opératoire était toujours le même: les voleurs, munis d'une fausse carte professionnelle de police, d'un brassard ou d'une casquette se présentaient au domicile de leurs victimes en

faisant croire qu'ils voulaient prévenir des cambriolages. Ils s'emparaient ensuite de leurs biens (bijoux, argent liquide, fusil…) par ruse mais aussi parfois par la force.

Tout au long de l'audience, les trois accusés, issus de la communauté des gens du voyage et en détention provisoire depuis le fin novembre 2022, ont fermement nié les faits. Leurs avocats ont pointé les «nombreuses incohérences» de l'enquête et plaidé la relaxe pour la plupart des faits reprochés. «*On a voulu faire un dossier d'envergure d'une enquête qui ne concerne qu'un petit nombre de faits*», a affirmé à l'AFP **Me Gwendoline Tenier, avocate du père et du fils, se disant «*extrêmement choquée par la sévérité des réquisitions*».**

Le ministère public avait requis des peines de 8 à 10 ans de prison contre les trois auteurs, **dénonçant leur caractère «*dangereux*» en raison de leur ancrage «*ancien*» dans la délinquance et «*sans aucun égard pour les personnes les plus vulnérables de notre société*».**

L'une des victimes, une femme âgée de 83 ans, assistait à l'audience. En août 2022, les faux policiers lui avaient arraché du doigt une bague en diamant, l'avaient aspergée d'eau de Cologne et lui avaient dérobé un collier en or. «***C'était un choc mais j'ai beaucoup de tristesse pour les personnes dans ce box, dont certaines ne savent ni lire ni écrire. Pourquoi tant de différence entre leur vie et la mienne?*», a-t-elle déclaré à l'AFP.**

Le Figaro